AGENZIA NAZIONALE PER I GIOVANI

Co-funded by the European Union

TWINNET

TwinNet & Care Leavers Network

Lignes directrices et bonnes pratiques transnationales

Agevolando

Care Leavers Network

CREAI BRETAGNE

ProsPairs

Introduction

Dans le cadre du projet « TwinNet: Créer un pont entre les Care Leavers français et italiens », une initiative transnationale développée conjointement par l'Association Agevolando et le CREAI Bretagne collaborent pour la création d'un réseau de Care Leavers ou "jeunes sortants ASE", en s'inspirant du modèle déjà consolidé du Care Leaver Network Italia. L'objectif principal vise à promouvoir la participation active des jeunes inscrits ou ayant vécus un parcours en protection de l'enfance, en leur fournissant des outils concrets leur permettant de porter leurs voix voir d'influencer les politiques publiques en matière de sortie des parcours en protection de l'enfance.

Le projet repose sur un principe d'échange réciproque et de co-construction: d'un côté, l'action de l'association "Agevolando" fort de son expérience avec des jeunes sortants depuis les années 2010. De l'autre, le CREAI, acteur stratégique majeur dans la définition des politiques publiques au niveau local. Ainsi, les compétences et les méthodes d'autonomisation développés en Italie nourrissent l'intégration du modèle dans le contexte français portée par le CREAI en l'adaptant aux spécificités institutionnelles et culturelles des territoires. Cette collaboration paritaire ne prévoit pas un simple transfert de connaissances d'un pays à l'autre, mais un véritable parcours de co-conception et d'adaptation, où les deux organisations apportent conjointement leur valeur ajoutée.

À travers des expériences de mobilité à l'échelle régionale et nationale, les échanges conjointement et les moments de confrontation entre les Care Leaver italiens et français, le projet vise à construire un réseau durable et participatif, capable d'amplifier la voix des jeunes et d'influencer les décisions politiques et sociales qui les concernent. Le guide recueille les bonnes pratiques issues de cette expérience, offrant un modèle reproductible pour la création de réseaux de Care Leaver dans d'autres contextes européens, avec un accent sur la participation active, l'autonomisation des jeunes et la co-responsabilité entre les institutions et les bénéficiaires.

Objectifs de la Modélisation:

1. **Diffusion des bonnes pratiques:** Partager les succès et les leçons apprises des expériences précédentes pour inspirer des initiatives similaires futures.

2. **Facilitation de l'implémentation:** Fournir un cadre méthodologique clair, accessible et reproductible, même pour les organisations ayant peu d'expérience dans le domaine.

3. **Adaptabilité:** Offrir un modèle suffisamment flexible pour s'adapter aux spécificités locales, culturelles ou institutionnelles.

Bonnes pratiques pour la création de réseaux de care leaver à travers des partenariats transnationaux

La création de réseaux pour les Care Leaver est une initiative ambitieuse et fondamentale à l'exercice des droits des jeunes promue par la CIDE. L'objectif est d'offrir aux jeunes un dispositif, pour s'exprimer, se soutenir mutuellement et se développer personnellement, tout en favorisant la collaboration entre acteurs locaux et internationaux.

Pour lancer un réseau, il est essentiel de structurer l'initiative autour de principes méthodologiques clairs et inclusifs:

1. Analyse préliminaire du territoire

- Réalisez un diagnostic territorial en identifiant les:
  - **Ressources disponibles:** outils de soutien, financements, infrastructures locales (…).
  - **Obstacles:** effets relatifs aux stigmatisations sociales vécues par les jeunes, dispersion géographique des jeunes, manque de sensibilisation parmi les professionnels.
  - **Leviers:** collaborations potentielles, politiques favorables, initiatives existantes (…).
- Élaborez une cartographie des acteurs clés, incluant institutions locales ou nationales favorables, entités du Tiers Secteur impliquées dans le système de protection, et/ou organisations du secteur spécialisé ou du droit commun portées par des jeunes, services sociaux et entreprises locales.
- Impliquez des experts locaux (chercheurs, acteurs associatifs, militants...) et des jeunes pour valider et enrichir cette analyse.

Dans notre expérience, première priorité vise à est de convaincre les professionnels et les acteurs clés du bien-fondé de la démarche. L'organisation de la politique publique de protection de l'enfance, à travers la coordination des différents acteurs du système au niveau local, joue un rôle déterminant dans la mobilisation des parties prenantes clés, capables de contribuer à la création et fonctionnement optimal fonctionnement d'un réseau de ce type.

Dans le travail réalisé dans certaines régions françaises entre 2022 et 2024, l'action du **CREAI** (Centre Régional d'Études d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) a joué un rôle significatif. Opérant au niveau régional, le CREAI Bretagne remplit une mission de service public essentielle: dans la définition sur un plan local des principes fondamentaux des politiques à publiques à l'œuvre dans le secteur. Grâce à son appartenance en tant que fédération coordonné par l'ANCREAI, le CREAI Bretagne peut compter sur un réseau consolidé de

centres régionaux, qui le met en contact direct avec l'ensemble les organisations, institutions et acteurs sociaux actifs dans le domaine de la protection de l'enfance et du soutien aux personnes en situation de vulnérabilité. Cette position stratégique facilite non seulement le partage de connaissances et de bonnes pratiques, mais confère également au CREAI Bretagne une responsabilité particulière dans la connexion et la coordination des efforts pour promouvoir une approche systémique et inclusive au niveau national.

Cependant, il est essentiel de souligner que la participation active des jeunes à ce processus repose sur plusieurs conditions fondamentales. D'une part, elle nécessite la mobilisation des professionnels, qui doivent être sensibilisés, formés et impliqués dans la co-construction de solutions avec les jeunes - des solutions qui répondent aux problématiques spécifiques du secteur, et garantissent le plein engagement des jeunes dans l'exercice de la politique publique de protection de l'enfance. D'autre part, cette participation ne peut se concrétiser sans un soutien financier adéquat garantissant la mise en œuvre d'outils facilitant et encourageant leur engagement. Les ressources financières doivent non seulement permettre la participation, mais aussi la valoriser, la rendant visible et reconnaissant son rôle crucial dans l'amélioration des politiques publiques.

Par conséquent, **convaincre** ne signifie pas seulement obtenir un accord intellectuel de façade, mais aussi de susciter un engagement collectif et durable, pour créer une communauté soutenue par des ressources adéquates et une vision partagée

2. Impliquer toutes les parties prenantes

- Assurez la **participation active des jeunes**, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et en les incluant dès la phase de conception.
- Collaborez avec les **l'ensemble des professionnels** de terrain ainsi que les cadres dirigeants.
- **Adaptez les approches** en fonction de l'âge et du statut des jeunes:
  - Pour les mineurs: travaillez avec les familles et les équipes éducatives ou les éducateurs, en intégrant des mécanismes de protection pour créer des espaces collaboratifs sécures.
  - Pour les majeurs: considérez leur degré d'autonomie et leurs expériences passés avec les lieux d'accueil, passées ou actuelles.

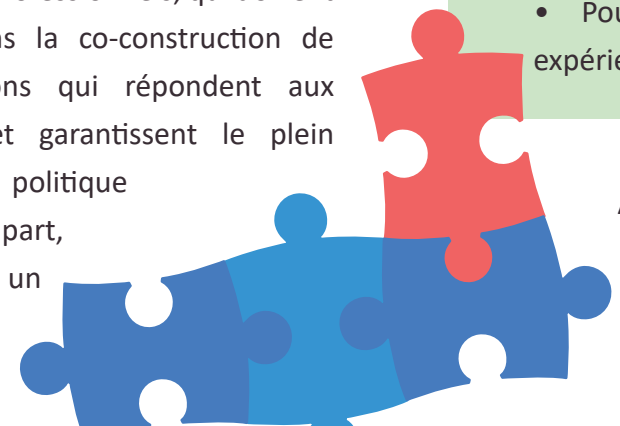

À ce stade, il est crucial que des jeunes puissent s'engager en tant que co-animateurs pour mobiliser d'autres jeunes dans des rôles de leadership, agissent comme co-animateurs pour

mobiliser d'autres jeunes. Leur expérience et leur capacité à représenter des modèles de réussite en supprimant participatif participatif jouent un rôle déterminant dans la dynamique collective.

Il est tout aussi essentiel de préserver la **liberté individuelle** des jeunes, en leur permettant de participer sans pression, de s'abstenir de l'engagement s'ils le souhaitent avec la possibilité de suspendre leur engagement dans le projet à tout moment quitter le projet à tout moment. Cette liberté garantit un cadre respectueux, basé sur le volontariat, dans lequel chacun peut investir à son propre rythme et selon ses aspirations.

Dans le cadre du projet TwinNet, nous avons fait le pari de créer une communauté mixte de jeunes et professionnels, afin que l'approche participative promue pour les jeunes puisse être accompagnée d'une démarche réflexive conjointe de la part des professionnels qui œuvrent conjoint de la part des opérateurs qui travaillent quotidiennement avec des adolescents et des jeunes issus de parcours de protection.

Pour cela, il est nécessaire de créer des espaces spécifiques, dédiés à chacun des groupes, dans un premier temps, à savoir un **groupe "jeune"** et un **"groupe professionnels"** qui questionnent à leur échelle un ensemble de représentations sociales. Ces espaces offrent un environnement propice à l'expression des besoins, attentes et propres à chaque groupe. Ils permettent également de préparer le terrain pour une rencontre fructueuse entre les deux parties.

Cette rencontre peut s'envisager comme un espace d'échange et de confrontation peut être envisagé comme un niveau de confrontation entre professionnels sur les mêmes thématiques proposées aux jeunes dans le but de créer des espaces de conflictualité et potentiellement d'opportunités et/ou des opportunités de plaidoyer et communes.

Cette phase initiale revêt une importance stratégique: elle doit non seulement mettre en lumière les besoins respectifs des jeunes et des professionnels, mais également poser les bases d'un langage commun. Ce langage partagé est indispensable pour faire converger les visions et construire un cadre d'action collectif.
La progression vers une participation active, tant des jeunes que des professionnels, doit être pensée et mise en œuvre en parallèle.

L'objectif n'est pas de mener une enquête sur les dysfonctionnements du système, ni de pointer des une démarche d'enquête faiblesses organisationnelles ou institutionnelles à l'œuvre. Il s'agit avant tout d'instaurer un dialogue authentique et constructif, axé sur la création de liens qui transcendent les contraintes du système. Ces liens doivent être orientés vers une finalité centrale: le devenir et le bien-être des jeunes, en leur permettant de jouer un rôle actif et valorisé dans ce processus de transformation.

En résumé, cette phase représente un **moment clé de convergence**, où jeunes et professionnels

peuvent évoluer ensemble vers une vision commune, guidés par un engagement partagé et une compréhension réciproque.

Dans ce sens, le **"modèle de Lundy"** prévoit des mesures permettant aux jeunes de s'insérer dans une dynamique participative:

- **Un espace comme un lieu sûr et sécure:** un lieu sûr, adapté et favorable aux échanges, avec la possibilité d'entrer et de sortir librement.
- **Une voix facilitée:** facilitée par divers moyens d'expression (écriture, parole, dessin, etc.) et des informations claires et accessibles pour développer des compétences communicatives.
- **Une écoute impliquant:** impliquant des professionnels disponibles et attentifs et sensibles aux besoins exprimés par les jeunes.
- **Une influence en:** en participant aux décisions sur l'évolution du projet, avec un impact sur leur engagement et la poursuite du processus.

3. Promouvoir et renforcer le soutien entre pairs

- **Objectif:** Renforcer la crédibilité et l'engagement par le mentorat.
- **Actions:**
  - Impliquer des jeunes ayant des expériences précédentes dans des réseaux similaires pour servir de mentors et de modèles de référence.
  - Organiser des sessions de partage d'expériences pour inspirer les participants et les impliquer activement dans la construction du réseau.

Le soutien entre pairs est un pilier fondamental pour favoriser la croissance individuelle et collective, créant un réseau d'échange

expérientiel qui valorise les vécus personnels comme ressource pour le groupe et pour les institutions.

Dès la phase de démarrage du projet, il est important d'impliquer des jeunes d'autres territoires ou d'autres pays ayant déjà eu une expérience de participation active dans un réseau de care leaver. Il est donc fondamental d'impliquer dans le partenariat une organisation experte dans le lancement et la gestion de réseaux de jeunes avec une expérience de plusieurs années au sein de leurs pays respectifs. Il incombera à cette organisation d'identifier parmi ses membres un groupe préparé et disponible pour apporter son expérience de participation aux jeunes qui seront impliqués dans le projet. Ce groupe, si possible hétérogène en termes de genre et d'expériences (accueil individuel de type familial ou collective au sein de maisons d'enfants), aura pour tâche de structurer, avec l'équipe de professionnels, des modules de formation capables de stimuler la participation et l'engagement des bénéficiaires par effet miroir et espaces de

reconnaissance et de la reconnaissance réciproque découlant du partage d'histoires et d'expériences similaires, capables de briser le stigmate et d'ouvrir à la relation. Dans ce processus, les jeunes pourront ainsi se sentir libres de donner voix à leurs pensées, émotions et vécus en retraçant histoire sous un angle nouveau et couper la phrase : cette manière de transformer la vécu de chacun en force collective peut permettre d'envisager un nouveau rapport à soi et aux autres. Guidés par l'expérience de "mentors" + expérimentés, ses "Care Leavers" auront l'occasion, s'ils le souhaitent et cela favorise la construction d'une conscience collective, permettant de se reconnaître comme citoyens actifs et acteurs de leurs propres droits.

Le mentorat entre pairs contribuer à dynamiser la force du groupe dans une dimension sûre et "à égalité" positionnés en tant que facilitateur de la démarche, les professionnels seront à même de repérer d'éventuelles difficultés perçues chez certains jeunes lors des échanges et d'adapter leur accompagnement au cas par cas.

Après une première session de rencontres dédiées à la création du groupe, il est nécessaire de définir des objectifs communs sur lesquels construire les actions suivantes.dans le but de développer une vision commune et partagée dans un esprit solidaire (phrase raccourcie). Tous doivent sentir qu'ils ont un rôle actif et qu'ils sont impliqués en fonction de leurs attentes et de leurs possibilités. Faire ensemble et co-construire à égalité un processus collectif a en soi une valeur réparatrice et positive de leur expérience

vécue dans le système de protection de l'enfance. Ainsi d'une position désavantagée d'enfant victime de maltraitance et de négligence, les Care-Leavers deviennent acteurs dans la construction d'un savoir collectif qui dépasse les seules expériences individuelles.
Postés comme facilitateurs, les professionnels jouent un rôle fondamental dans le soutien de ces jeunes et dans la définition d'un cadre qui puisse garantir leur sécurité.

Il est important d'identifier parmi les membres du groupe des jeunes + matures qui acceptent de jouer un rôle de leadership + auprès de ces jeunes et éventuellement d'être des ambassadeurs auprès d'autres jeunes susceptibles de rentrer dans cette démarche.

Activités possibles:

1. **Faciliter le dialogue interculturel**
   - Organisation de rencontres entre care leaver italiens et français, en promouvant le partage d'expériences et de bonnes pratiques, à la fois distanciel et en présentiel.
   - Soutien à la préparation d'activités d'accueil dans le pays partenaire, favorisant la connaissance réciproque et la création d'un groupe de travail international.
2. **Promouvoir l'autonomie**
   - Création d'ateliers thématiques comme le **"Parcours vers l'Autonomie"**, qui prévoient des activités interactives telles que l'utilisation de LEGO et de puzzles pour stimuler la réflexion personnelle et collective sur ce que signifie être autonome.

- Discussions guidées pour découvrir les ressources qui ont soutenu les jeunes dans leur croissance et identifier des stratégies utiles pour la construction d'un réseau de soutien personnel et professionnel.

3. **Plaidoyer et participation**
   - Organisation de groupes de discussion et de plénières pour définir des stratégies de plaidoyer mettant au centre la voix des care leaver.
   - Utilisation d'outils tels que le nuage de mots et les discussions visuelles pour faire émerger des idées clés sur la manière de construire des réseaux territoriaux et d'amplifier les revendications des jeunes.

4. **Activités ludiques, culturelles et sociales**
   - Planification d'activités participatives telles que des visites de la ville, des chasses au trésor thématiques et des moments conviviaux pour favoriser la socialisation et le sentiment d'appartenance.
   - Promotion d'événements culturels permettant aux participants d'explorer les contextes locaux et de renforcer les liens avec le territoire.

Le soutien entre pairs suit une méthodologie qui combine des aspects expérientiels et scientifiques. Grâce à une **cabine de régie mixte**, le groupe planifie chaque détail des activités, de l'accueil à la formation, et évalue les résultats pour améliorer continuellement le projet.

Les mobilités dans les pays impliqués représentent un moment crucial

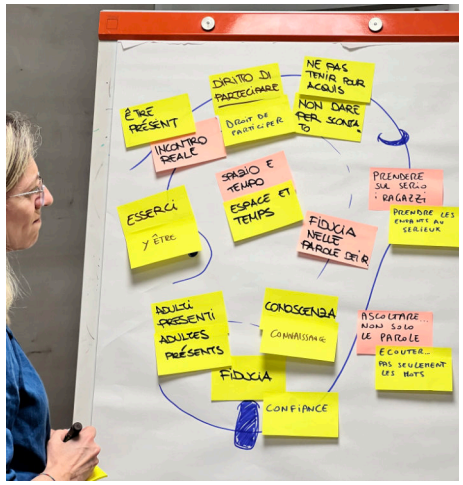

pour développer des contenus participatifs et créer des recommandations partagées à présenter aux décideurs politiques et aux opérateurs du système socio-éducatif.

À la suite de chaque mobilité, il est nécessaire de faire un **débriefing** post-activité qui garantit un apprentissage continu des succès et des critiques rencontrées.

4. Garantir un financement durable

- **Objectif:** Assurer la longévité de l'initiative.
- **Actions:**
  - Rechercher des subventions publiques, des partenariats privés ou des financements européens.
  - Établir des mécanismes pour soutenir:

  a. Mobilité des participants, en particulier pour les échanges internationaux.

b. Accès aux ressources technologiques pour faciliter la communication et la coordination.

Lorsqu'on décide de constituer un réseau de care leaver, il est fondamental de clarifier dès le départ aux partenaires les conditions de réussite du projet et notamment sa pérennité sur un plan financier à moyen et long terme. Il est donc nécessaire d'établir des connexions et des partenariats avec le système public et privé, en particulier avec les parties prenantes du territoire, afin d'ouvrir des espaces d'écoute capables d'influencer l'opinion publique, les opérateurs et les institutions atteints par la "voix" des care leaver. L'échange et la relation avec les acteurs de la protection et du leaving care - à tous les niveaux - doivent permettre d'identifier des leviers préalables capables de au niveau des pratiques, des représentations et des politiques. L'efficacité du travail progressivement réalisé doit être démontrée en mettant en évidence l'impact et les potentialités d'une action participative bottom up nécessitant l'identification de ressources pour garantir une pleine autonomie dans le temps qui nécessite de trouver progressivement les ressources pour pouvoir fonctionner de manière autonome et avec une durabilité pleine.

Il est donc nécessaire de constituer un groupe de travail composé de professionnels de la communication, réseautage, du réseautage et de la gestion administrative, capable de soutenir le réseau dans la recherche de solutions stratégiques pour assurer la continuité et la durabilité dans le temps.

Il est ensuite nécessaire de systématiser un programme de travail qui prévoit des réunions périodiques entre les participants, la diffusion des résultats et des propositions émergentes, des échanges au niveau local, régional, national et international avec d'autres réseaux de care leaver.

Toutes ces activités sont légitimes pour donner force et sens au réseau, mais nécessitent un travail attentif, constant et ciblé de collecte de fonds et de conception. Dans ce cadre, il est fondamental de se doter d'outils et de technologies adéquats, adaptés et dédiés aux diverses nécessités opérationnelles telles que l'échange d'informations entre les membres du réseau, l'échange avec le groupe éventuel de professionnels, la collecte de données et d'informations sur les résultats du travail réalisé, la communication publique et institutionnelle.

Impact des résultats obtenus sur la disponibilité du financement

Les activités réalisées en France dans le cadre du projet TwinNet ont démontré la valeur de l'initiative et son potentiel à garantir des financements durables. Les visites à Lille, Lyon et Dijon ont activement impliqué les care leavers et les professionnels, créant un dialogue productif qui a permis aux jeunes de partager des idées et des expériences directement avec les opérateurs du secteur. Cet échange a renforcé l'estime de soi des participants et a favorisé la création d'un réseau plus large et solidaire.

L'accent des réunions a été mis sur la préparation des jeunes à la confrontation avec les professionnels, démontrant comment leurs voix peuvent influencer les pratiques et les politiques sociales. Malgré certaines difficultés liées au temps limité et aux barrières linguistiques, des recommandations significatives ont émergé, soulignant l'engagement et la capacité de partage des care leavers.

Ces résultats confirment l'impact tangible de TwinNet, le rendant particulièrement attractif pour les financeurs potentiels. Les expériences des différentes villes peuvent être présentées comme des exemples de réussite dans les demandes de subventions publiques et européennes, mettant en évidence la capacité du projet à:

- Renforcer les compétences personnelles et sociales des care leavers;
- Faciliter le dialogue entre les jeunes et les professionnels pour promouvoir des changements concrets;
- Créer des connexions et des modèles reproductibles au niveau régional.

De plus, les données recueillies lors des activités, telles que les retours des participants et les recommandations émergentes, peuvent documenter l'efficacité du projet et justifier des investissements supplémentaires, favorisant la construction d'un réseau autonome et durable.

Perspectives futures:

Pour garantir la durabilité économique, le projet continuera à valoriser les résultats obtenus, en promouvant des partenariats stratégiques avec des organismes publics et privés. Il sera également essentiel de développer des outils numériques et des supports multimédias pour augmenter la visibilité de TwinNet et attirer de nouveaux financements, en démontrant comment les activités peuvent générer un changement durable et reproductible dans d'autres contextes

5. Modéliser l'expérience

- **Objectif:** Créer un cadre reproductible pour amplifier l'impact.
- **Actions:**
  - Développer un guide méthodologique qui formalise les étapes et les outils nécessaires pour créer et gérer le réseau.
  - Inclure des exemples concrets, des bonnes pratiques et des études de cas pour faciliter l'adoption dans différents contextes.

Pour qu'un réseau de care leaver ait un impact significatif au niveau supra-régional ou national, il est essentiel que le modèle adopté soit facilement reproductible et adaptable à différents contextes.

La dimension géographique d'un réseau de care leaver fonctionne s'il existe une certaine proximité entre les participants. L'exemple italien, actif depuis 2014, prévoit actuellement une présence dans 9 régions du pays où l'activité est concentrée dans une seule ville. Le noyau opérationnel le plus stable et actif est constitué de jeunes habitants de la même ville ou des environs immédiats. La consolidation de l'activité et la création d'un sentiment d'appartenance significatif sont possibles, ou du moins plus facilement réalisables, si les participants peuvent se rencontrer plus facilement et partager également des espaces informels de rassemblement et de loisirs.

La reproductibilité du réseau dans une autre région ou département du même pays doit tenir compte de ces conditions. De plus, il est nécessaire de documenter le processus de mise en œuvre du réseau de manière à disposer de toutes les informations et suggestions nécessaires pour réaliser un "guide", décliné selon les caractéristiques sociales et institutionnelles de son propre pays, utile pour reproduire l'intervention dans d'autres territoires et/ou régions. Le guide doit représenter une boussole capable d'orienter ceux qui se lancent dans ce défi pour faire les premiers pas, mais il faut également considérer que chaque territoire possède des caractéristiques spécifiques en terme d'organisation et de culture d'intervention. Par conséquent, il est nécessaire de comprendre le contexte local et de concevoir l'intervention autour de ses spécificités et prérogatives.

Exemples d'actions et résultats obtenus:

L'un des principaux résultats du projet TwinNet a été le développement de modules de formation adaptables, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des care leavers et des professionnels impliqués (disponibles sur : URL plateforme des résultats EU). Chaque module a été conçu en tenant compte du nombre de participants et des particularités des groupes, en surmontant les barrières linguistiques et culturelles grâce à des méthodologies inclusives.

Lors des rencontres à Bologne, Rennes, Lille, Lyon et Dijon, les care leavers italiens ont joué un rôle central, menant des activités dédiées uniquement aux jeunes français. Cette approche a favorisé la création d'espaces sécures, où les jeunes ont pu partager des expériences et des idées de manière authentique. Parallèlement, les professionnels français ont travaillé séparément sur les mêmes thématiques, soutenus par leurs collègues italiens. Le deuxième jour des visites a vu la confrontation directe entre care leavers et professionnels, promouvant un dialogue constructif et réciproque.

Un élément clé a été la présence constante de professionnels italiens, représentant non seulement Agevolando, mais aussi des associations et des parties prenantes clés du territoire italien. Cela a facilité un échange de perspectives entre l'Italie et la France, mettant en évidence les différences et les similitudes dans les systèmes de soutien aux care leavers et favorisant un enrichissement réciproque.

Co-funded by the European Union

Contenus des modules de formation:

- **Adaptation aux groupes:** Outils flexibles tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque groupe, comme la taille, la composition et le niveau de participation active.
- **Activités pour care leavers:** Dynamiques visant à renforcer l'estime de soi, encourager la participation active et préparer les jeunes à la rencontre avec les professionnels.
- **Rencontres interprofessionnelles:** Méthodologies favorisant le dialogue entre professionnels de différents secteurs, basées sur des thématiques communes et sur l'expérience directe des care leavers.
- **Confrontation interculturelle:** Stratégies pour gérer les différences culturelles, linguistiques et méthodologiques, apparues lors des visites en France.

Construction d'un dialogue constructif:

Les activités ont mis en évidence l'importance du dialogue non seulement entre les jeunes et les professionnels, mais aussi au sein des mêmes groupes: un groupe entre care-leavers et un groupe entre professionnels. Cela a permis de comparer les expériences, les visions et les pratiques opérationnelles, favorisant une meilleure compréhension mutuelle. Il a été particulièrement intéressant de constater comment, dans les villes visitées, les professionnels français ont adopté des approches différentes par rapport à leurs collègues italiens, stimulant des réflexions sur la manière d'améliorer leurs systèmes de soutien respectifs.

Perspectives futures:

Grâce à ce travail, le projet vise à construire une communauté internationale de care leaver et de professionnels, capable de relever ensemble des défis communs et de développer des solutions innovantes pour soutenir les jeunes sortant des parcours de protection.

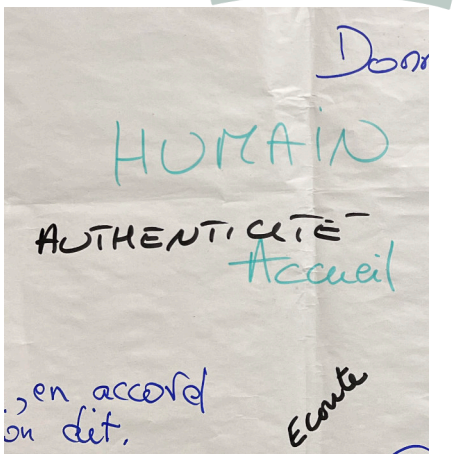

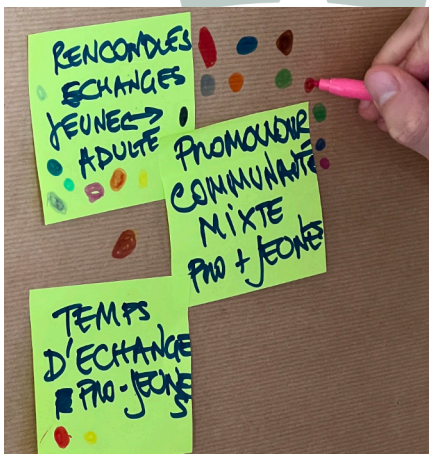

Vers une réseau durable et participatif: conclusions et perspectives

La construction d'un réseau de care leaver représente une opportunité unique pour créer un écosystème de soutien centré sur les jeunes, valorisant leurs expériences, besoins et aspirations. Grâce à une approche méthodologique structurée et inclusive, il est possible de transformer les défis en opportunités, en promouvant un changement significatif tant au niveau individuel que collectif.

Co-funded by the European Union

Résumé des étapes pour la construction d'un réseau de care leaver

1. **Analyse du territoire:** Identifier les ressources existantes, les obstacles et les collaborations potentielles avec les acteurs du droit commun. Cette étape initiale permet de comprendre le contexte et de définir une base solide pour le réseau.

2. **Engagement actif des jeunes:** Garantir la participation des care leavers dès les premières phases du projet, en écoutant leurs voix et en intégrant leurs perspectives pour concevoir des interventions efficaces et ciblées.

3. **Soutien entre pairs:** Promouvoir des dynamiques de mentorat guidées par des jeunes ayant des expériences antérieures, créant un cercle vertueux de soutien mutuel qui renforce le sentiment d'appartenance et de responsabilisation.

4. **Formation et autonomisation:** Organiser des sessions de partage et des ateliers thématiques sur l'autonomie, le plaidoyer et la participation pour développer des compétences personnelles et sociales.

5. **Durabilité économique:** Rechercher des financements publics et privés pour garantir la continuité du projet. La création de partenariats stratégiques avec les parties prenantes locales est essentielle pour assurer des ressources stables.

6. **Dialogue avec les institutions:** Établir des alliances avec les institutions et les professionnels pour influencer les politiques publiques et promouvoir des changements systémiques.

7. **Reproductibilité du modèle:** Formaliser l'expérience dans un guide méthodologique décrivant les étapes clés et les bonnes pratiques, adaptable à différents contextes territoriaux et culturels.

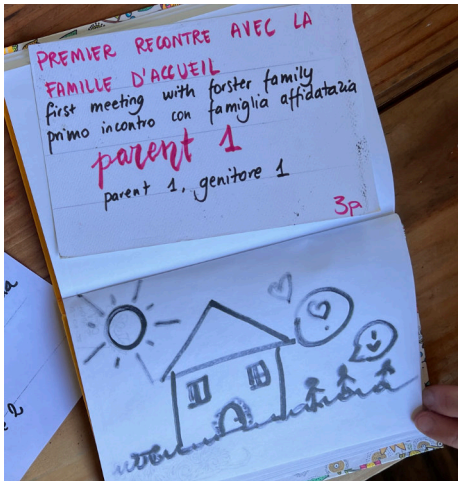

8. **Évaluation continue:** Surveiller et évaluer régulièrement les activités et les résultats obtenus, en utilisant les retours des participants pour améliorer et adapter constamment le réseau.

En suivant ces étapes, la création de réseaux pour les care leavers devient un processus structuré, inclusif et durable. Ces réseaux jouent un rôle crucial dans l'autonomisation des jeunes, tout en promouvant des échanges riches et des collaborations au niveau local, national et transnational.

L'identité constitutive du réseau réside dans l'action transformative de plaidoyer avec un lien fort d'audience et d'influence, avec un public qui écoute et répond activement aux demandes de changement et d'amélioration du système de protection, de tutelle, d'accueil et d'accompagnement à l'autonomie d'un territoire ou d'un pays. Le réseau permet de sensibiliser le monde des professionnels et des institutions destinataires des indications proposées, en finalisant des changements concrets dans les représentations, les pratiques et les politiques.

La dimension collective est générative car la collaboration entre professionnels et bénéficiaires, c'est-à-dire la co-construction de projets et de parcours entre ceux qui accompagnent et ceux qui en bénéficient, génère des processus vertueux de coresponsabilité, permettant aux care leavers de rendre l'aide reçue.
Au niveau national, un réseau de care leavers a un impact plus direct sur la dimension macrosystémique car il touche le système institutionnel en favorisant des modifications normatives possibles et des effets d'information et de sensibilisation de l'opinion publique.

Un réseau, en valorisant le protagonisme des care leavers, permet de les reconnaître en tant qu'« experts par expérience », et donc capables d'offrir une contribution originale et irremplaçable. L'implication des care leavers du réseau dans des parcours de recherche et de formation (comme co-chercheurs et co-enseignants) devient une étape importante de légitimation des compétences expérientielles de haute valeur, qui ouvrent des canaux de communication basés sur la

réciprocité et le développement de relations paritaires. Cela valorise le savoir des personnes et rend plus compréhensible le témoignages.

Globalement, l'activation d'un réseau de care leavers représente une innovation à fort impact, capable de produire des changements systémiques lorsqu'elle parvient à influencer concrètement les politiques et les représentations sociales d'un pays, de ses opérateurs et de ses citoyens.

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.
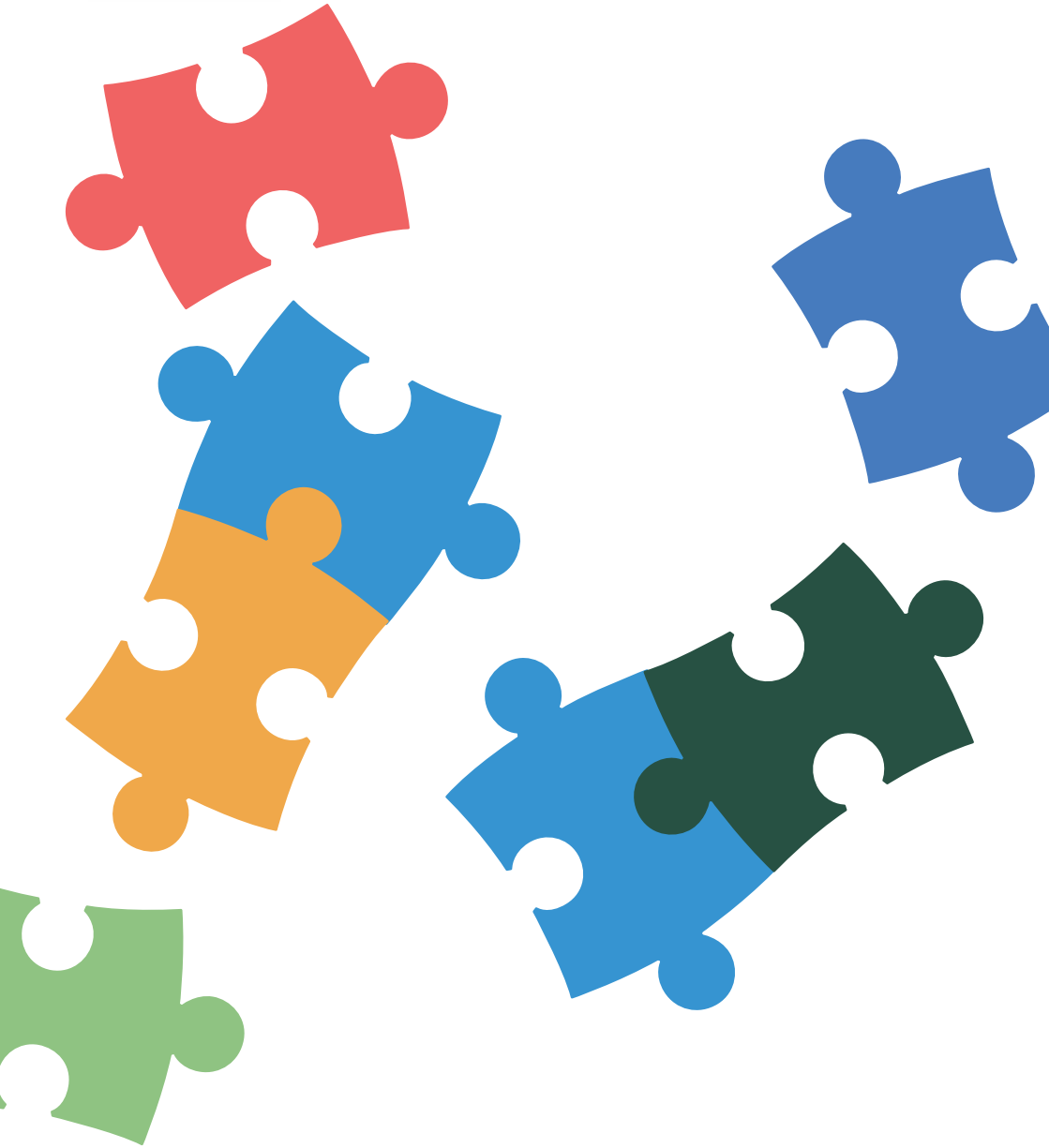
Co-funded by
the European Union